

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 02/04/2021

Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le 02.04.2021

ID : 089-200039642-20210325-35_2021-DE

<p>DEPARTEMENT DE L'YONNE</p>	<p>Le vingt-cinq mars deux mille vingt et un à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.</p>
<p>ARRONDISSEMENT D'AVALLON</p>	<p>Étaient présents : <i>Aisy-Sur-Armançon</i> : M. MURAT Olivier, <i>Ancy-Le-Franc</i> : M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, <i>Ancy-Le-Libre</i> : Mme BURGEVIN Véronique, <i>Argenteuil-Sur-Armançon</i> : M. MUNIER Patrice, <i>Arthonnay</i> : M. LEONARD Jean-Claude, <i>Bernouil</i> : M. FOURNILLON Dominique, <i>Chassignelles</i> : Mme JERUSALEM Anne, <i>Cheney</i> : M. CALONNE Marc, <i>Collan</i> : Mme GIBIER Pierrette, <i>Cruzy-Le-Châtel</i> : M. DURAND Thierry, <i>Dannemoine</i> : M. KLOËTZLEN Eric, <i>Dyé</i> : M. DURAND Olivier, <i>Epineuil</i> : Mme JOUVEY Maryline, Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, <i>Flogny La Chapelle</i> : M. DEPUYDT Claude, Mme DRUJON Nathalie, <i>Fulvy</i> : M. HERBERT Robert, <i>Gigny</i> : M. REMY Georges, <i>Jully</i> : M. FLEURY François, <i>Junay</i> : M. PROT Dominique, <i>Lézignes</i> : M. KLAPWIJK Ilan, Mme RIS Jeannine, <i>Mélisey</i> : M. BOUCHARD Michel, <i>Molosmes</i> : M. BUSSY Dominique, <i>Nuits-Sur-Armançon</i> : M. GONON Jean-Louis, <i>Pacy-Sur-Armançon</i> : M. GOUX Jean-Luc, <i>Perrigny-Sur-Armançon</i> : Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, <i>Pimelles</i> : M. RETIF Adrien, <i>Quincerot</i> : M. BETHOUART Serge, <i>Ravières</i> : M. FOREY Vincent, M. LETIENNE Bruno, <i>Roffey</i> : M. GAUTHERON Rémi, <i>Rugny</i> : M. NEVEUX Jacky, <i>Saint-Martin-Sur-Armançon</i> : M. LEMAIRE Benjamin, <i>Sennevoy-Le-Haut</i> : M. MARONNAT Jean-Louis, <i>Stigny</i> : Mme DOLLIER Anne, <i>Tanlay</i> : M. DELPRAT Eric, Mme YVOIS Caroline, <i>Tonnerre</i> : Mme AGUILAR Dominique, M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, M. FICHOT Jean-François, M. HAMAM Nabil, M. LENOIR Pascal, M. LETRILLARD Laurent, M. MANUEL Lucas, Mme ORGEL Emilie, Mme PRIEUR Chantal, M. ROBERT Christian, Mme TOULON Sylviane, <i>Tronchoy</i> : M. DEZELLUS Emmanuel, <i>Vézannes</i> : M. LHOMME Régis, <i>Villiers-Les-Hauts</i> : M. BERCIER Jacques, <i>Vireaux</i> : M. PONSARD José, <i>Yrouerre</i> : M. ZANIN Alain.</p>
<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE</p>	
<p>Nombre de conseillers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En exercice : 75 - Présents : 57 - Absent(s) : 8 - Pouvoir(s) : 10 - Votants : 67 	<p>Excusés ayant donné pouvoir : <i>Argentenay</i> : M. TRONEL Michel (a donné pouvoir à M. LEMAIRE Benjamin), <i>Baon</i> : M. CHARREAU Philippe (a donné pouvoir à M. DELAGNEAU Emmanuel), <i>Gland</i> : Mme NEYENS Sandrine (a donné pouvoir à M. BETHOUART Serge), <i>Serrigny</i> : Mme THOMAS Nadine (a donné pouvoir à M. BETHOUART Serge), <i>Tanlay</i> : M. ROY Yohan (a donné pouvoir à M. DELPRAT Eric), <i>Tissey</i> : M. LEVOY Thomas (a donné pouvoir à M. LHOMME Régis), <i>Tonnerre</i> : Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à M. MANUEL Lucas), Mme BENOIT Gaëlle (a donné pouvoir à Mme ORGEL Emilie), Mme DUFIT Sophie (a donné pouvoir à M. LENOIR Pascal), <i>Vézignes</i> : Mme BORGHI Micheline (a donné pouvoir à M. GAUTHERON Rémi).</p>
<p>Délibération n° 35-2021</p>	<p>Absents excusés : <i>Cry-Sur-Armançon</i> : M. DE PINHO José, <i>Flogny La Chapelle</i> : M. CAILLIET Jean-Bernard, <i>Sambourg</i> : M. PARIS Stéphane, <i>Sennevoy-Le-Bas</i> : M. VARAILLES Dominique, <i>Trichy</i> : Mme GRIFFON Delphine, <i>Villon</i> : Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine, <i>Viviers</i> : M. PORTIER Virgile.</p> <p>Absents non excusés : <i>Thorey</i> : M. NICOLLE Régis.</p> <p>Secrétaire de séance : Mme BURGEVIN Véronique</p> <p>Date de convocation : 19 mars 2021</p>

Objet :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, NUMERIQUE ET ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Fonds de soutien régional

Fonds Régional des Territoires (FRT) – Phase 2 – Subventions

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),

Vu la délibération n° 66-2020 du conseil communautaire de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » (CCLTB) du 3 septembre 2020 relative à la mise en œuvre du Fonds Régional des Territoires,

Vu le règlement d'attribution adopté lors du conseil communautaire du 25 mars 2021 et ses modalités de financement,

Vu la convention signée avec le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté indiquant que la CCLTB octroyait les subventions du Fonds Régional des Territoires au profit des entreprises de 0 à 9 salariés conformément au règlement voté le 25 mars 2021,

Vu les dossiers présentés par les entreprises,

Considérant l'avis du comité d'attribution du 8 mars 2021 et de la commission « Développement économique, numérique et économie sociale et solidaire » du 3 mars 2021,

Considérant l'intérêt à accompagner ces entreprises dans leur programme d'investissement pour contribuer à l'attractivité du territoire,

Considérant que 6 dossiers répondent aux critères d'attribution du Fonds Régional des Territoires, soit :

Montant Total projet	Montant total de l'aide sollicitée	Proposition intervention	Taux d'intervention moyen
145 265,08 €	38 965,00 €	32 170,00 €	22,15 %

Sur proposition de la présidente,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	66	pour
	0	contre
	1	abstention

DECIDE d'octroyer les subventions au titre du Fonds Régional des Territoires suivant les éléments de l'annexe jointe,

AUTORISE Madame la présidente à poursuivre l'exécution de cette délibération et à signer tout acte ou document s'y rapportant.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

La présidente,
Anne JERUSALEM.



La présidente :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).

ANNEXE 1 : subventions FRT 2 – délibération n° 35-2021

Date réception dossier	Dénomination de l'entreprise	Activité	Localisation	Nom du projet	Montant Total projet	Montant de l'aide sollicitée	Taux d'aide sollicitée %	Proposition du comité d'attribution	Taux d'aide proposée %
01/03/2021	SARL JP FLEX MECA	Réparation de machines et équipements mécaniques	Tonnerre	Investissement matériel et immatériel : kit interface PC Logiciel Perceuse à variation	9 985,00 €	2 995,00 €	30%	1 990,00 €	20%
02/03/2021	EURL FABRICE RAVERAT	Transport de marchandises	Lézennes	Investissement matériel : achat d'une benne céréalière	47 750,00 €	10 000,00 €	21%	9 550,00 €	20%
03/03/2021	URGENT COLIS	Transport routier de fret de proximité	Tonnerre	Investissement matériel : acquisition d'un véhicule neuf de transport de marchandises	15 164,00 €	4 540,00 €	30%	3 030,00 €	20%

ANNEXE 1 : subventions FRT 2 – délibération n° 35-2021

Date réception dossier	Dénomination de l'entreprise	Activité	Localisation	Nom du projet	Montant Total projet	Montant de l'aide sollicitée	Taux d'aide sollicitée %	Proposition du comité d'attribution	Taux d'aide proposée %
04/03/2021	HOMELECTREAU	Plomberie Chauffage Salle de Bains	Molosmes	Investissement matériel et immatériel : aspirateur débistreuse Modules de rangement X2 Ordinateur	6 809,08 €	2 040,00 €	30%	1 360,00 €	20%
05/03/2021	EURL LA RUCHE	Salle de sport	Tonnerre	Investissement matériel et immatériel : Creation site internet marchand : 4140 € Matériel - dalles de cross training : 3 173 € Matériel et logiciel : tourniquet et logiciel de gestion des clients : 6 353 € Matériel : plateau d'entrainement : 17 639 €	31 305,00 €	9 390,00 €	30%	9 390,00 €	30%

Envoyé en préfecture le 02/04/2021

Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le 02.04.2021

ID : 089-200039642-20210325-35_2021-DE

ANNEXE 1 : subventions FRT 2 – délibération n° 35-2021

Date réception dossier	Dénomination de l'entreprise	Activité	Localisation	Nom du projet	Montant Total projet	Montant de l'aide sollicitée	Taux d'aide sollicitée %	Proposition du comité d'attribution	Taux d'aide proposée %
05/03/2021	SARL CMI	Fabrication de machines Mécanique générale Maintenance	Tonnerre	Investissement matériel : Table de découpe plasma	34 252,00 €	10 000,00 €	29%	6 850,00 €	20%
						145 265,08 €	38 965,00 €	32 170,00 €	

Montant enveloppe RAR FRT 1	2 025,00 €
Montant enveloppe prévisionnel FRT 2	43 626,00 €
TOTAL	45 651,00 €
Taux de consommation de l'enveloppe	70%